



Conseil Général Département du Nord

ANOR, le 20 juin 2013

Jean-Luc PERAT
Conseiller Général
du Canton de Trélon
Ancien Député
Port. : 06 80 23 73 69
Tél. : 03 27 59 51 11
Fax : 03 27 59 55 11
Mél. : jean-luc@perat.fr
Site Internet : www.perat.fr

CONSEIL GENERAL DU NORD
Monsieur Patrick KANNER
Président du Conseil Général
Hôtel du Département
51 Rue Gustave Delory
59047 LILLE Cedex

OBJET : Ouverture d'un centre de planification familiale à Fourmies
Question d'actualité du 17 décembre 2012
Mon courrier du 04 mars 2013 - Suivi

Nos Réf. : JLP/CL

Monsieur le Président, *Cher Ami,*

Je me permets de revenir vers vous à propos du dossier évoqué en objet et qui à ce jour n'a pas encore eu de réponse officielle. J'ai rencontré le jeudi 7 février dernier à l'UTPAS de Fourmies, Monsieur Michel LEFEBVRE, Vice-Président en charge de la Santé, pour présenter la situation alarmante de notre bassin de vie en matière de grossesses précoces.

Je ne reprendrai pas mon argumentaire qui démontre à quel point le Conseil Général du Nord doit rapidement se positionner pour nous accompagner par l'ouverture indispensable d'un Centre de planification familiale (moyens humains et matériels) au sein de l'UTPAS de Fourmies.

Cette implantation s'inscrira naturellement dans le contrat local de santé, dans la création de Centres de ressources santé d'Anor, de Trélon, de Fourmies, avec une antenne décentralisée sur le Val Joly, dans la concrétisation de la Communauté hospitalière de Thiérache.

Nous avons réussi à créer des liens forts avec le Centre hospitalier de Fourmies et ce dernier est prêt à collaborer par la mise à disposition d'un médecin obstétricien (estimation annuelle 18.000 € environ). Je sais que les tarifs de remboursement pratiqués par le Département sont inférieurs à ceux demandés mais nous sommes au sein d'une structure médicalement équipée, professionnelle, en capacité d'accompagnement et on ne peut s'appuyer sur un médecin dépêché d'un autre territoire (à qui il faudra rembourser des frais de déplacement avec une perte de temps sur la route !).

Notre Sud-Avesnois a besoin d'un signe fort, veut entendre un message clair et concret. On ne « mégote » pas avec la santé et c'est pourquoi je vous fais confiance, Monsieur le Président, pour prendre la décision adaptée à la situation.

Restant à votre écoute et à votre disposition, je vous prie de croire, **Monsieur le Président**, en l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Avec chaleur

**Le Conseiller Général,
Ancien Député
Jean-Luc PERAT**